

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

**DEL-2022-223**

L'An deux mille vingt-deux, le quinze septembre, à 10 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/9/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes MERMIER, PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, RATSIMBA.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes DETURCHE, TARAGON.

M. COUTIER.

**Etaient absents ou excusés :**

Mme DALL'AGLIO.

MM. CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, PEUGNIEZ, SADDIER, STEYER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, QUESNEL,

MM. CHALLEAT, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS : du SYANE

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 14**

**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : CONVENTION D'EXPERIMENTATION AVEC ENEDIS POUR LA RECHARGE SOLAIRE DES  
VEHICULES ELECTRIQUES**

**Exposé du Président,**

L'avantage premier des véhicules électriques est de permettre une mobilité décarbonée. Elle l'est d'autant plus quand l'électricité utilisée pour la recharge est d'origine renouvelable. Favoriser l'utilisation d'électricité solaire dans la recharge des véhicules électriques est donc un levier d'action supplémentaire pour décarboner les transports.

Dans cette optique, le SYANE et ENEDIS ont travaillé à une expérimentation sur les bornes de recharge raccordées sur le même poste de distribution électrique qu'une centrale photovoltaïque. Pour ces bornes, le SYANE a identifié une cinquantaine d'abonnés du réseau eborn qui s'y rechargent régulièrement et qui se verront proposer une participation volontaire à l'expérimentation.

Elle consiste à leur indiquer via une application mobile les périodes les plus propices pour maximiser l'utilisation de l'électricité solaire locale dans la recharge de leur véhicule électrique. Ces informations sont restituées sur une carte des bornes de recharge et tiennent compte de l'ensoleillement et des éventuelles contraintes sur le réseau électrique.

Une enquête en début et fin d'expérimentation sera menée par une équipe de sociologues de l'Université d'Aix-Marseille pour analyser les changements de comportement. La durée d'expérimentation est fixée à 10 mois et débutera début octobre 2022. Il n'y a pas de changement de tarif pour les abonnés participants.

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du programme national aVEnir, lancé en 2019 et piloté par ENEDIS, qui rassemble treize acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique (Renault Group, Stellantis, IZIVIA, Schneider Electric, Dreev, TotalEnergies, GIREVE, Trialog, Electric 55 Charging, Université Grenoble Alpes, Aix Marseille Université). Son objectif est d'accompagner le développement à grande échelle de la mobilité électrique, au plus près des territoires. Il est soutenu dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) opéré par l'ADEME.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le lancement de cette expérimentation et la communication auprès des abonnés sélectionnés,
2. à autoriser le Président à signer la convention d'expérimentation et tout autre document nécessaire à son bon déroulement.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

  
Syane  
ENERGIES & NUMÉRIQUE